

# Mendicité: histoire et perceptions sociales

*Entretien avec Jean-Pierre Tabin, professeur à la Haute école de travail social et de la santé (EESP), Lausanne.*

## **Quel regard la société pose-t-elle sur la mendicité ?**

Historiquement, le regard que porte la population sur la mendicité est fortement influencé par l'Église. Dès la fin du XVe siècle sont édités des ouvrages qui mettent en garde contre les « mauvais » mendiants, qui dénoncent leurs « artifices et fourberies », comme le célèbre *Liber Vagatorum* préfacé par Martin Luther qui fait état de 27 catégories de « faux » mendiants pour aider les fidèles à les reconnaître.

Dans son ouvrage intitulé *La potence ou la pitié*, l'historien Bronislaw Geremek soutient que la manière de considérer la pauvreté a changé depuis la fin du Moyen-Âge en Europe. Il s'agissait certes déjà à cette époque d'éviter de faire l'aumône tout azimuts, puisqu'aider, au nom de la charité chrétienne, un « mauvais » pauvre, signifiait faire mauvaise action, soutenir le vice et non la vertu. Mais jusqu'à la fin de l'époque médiévale, la pauvreté ressortait pour l'essentiel du sacré.

La thèse de Bronislaw Geremek est que la pauvreté a été désacralisée par la méfiance générale qu'elle a suscitée, qui a amené à considérer la pauvreté comme un phénomène essentiellement négatif et fait ainsi naître la peur des mendiants.

La mendicité a été peu à peu associée à l'insécurité, à la tromperie, au vol, on a parlé de sociétés secrètes, de langage codé... De nos jours, on parle encore facilement de mafia...

## **Aujourd'hui justement, se retrouve-t-on dans le même genre de distinctions ?**

Le discours dominant repose depuis plusieurs siècles sur une même représentation de la pauvreté : il y aurait des « vraies » et des « fausses » pauvretés, des « bons » et des « mauvais » pauvres. C'est l'attitude, la moralité et l'origine des mendiants qui permettent de savoir à qui l'on a affaire. Les couples d'opposition sont l'humilité contre l'arrogance, l'honnêteté contre la duplicité et surtout l'appartenance ou non au groupe. Pour le dire brièvement, la « mauvaise » pauvreté est toujours celle venue d'ailleurs.

Dès la fin du Moyen-Âge, différentes mesures sont prises pour chasser celles et ceux qu'on désigne comme « mauvais » pauvres. Des communes interdisent la mendicité, des chasse-mendiants sont engagés, d'autres communes distribuent aux mendiants autorisés des signes permettant de les reconnaître (des ours en plomb à Berne, par exemple) ou marquent au fer rouge, en leur

couplant l'oreille et même parfois le nez les mendiants interdits.

L'idée de marquer les mendiants a perduré longtemps : en 2009 encore, des policiers genevois ont « trouvé utile d'imprimer sur le passeport des mendiants interpellés un « M », une pratique vite condamnée et abandonnée.

Hier comme aujourd'hui, le classement des pauvres en « vrais » et « faux » sème le doute sur la pauvreté et permet de nier l'évidence. Des personnes mendiants même le sol, dormant sous des ponts, humiliées, n'ayant qu'un accès limité aux biens élémentaires (comme se nourrir ou se laver) se voient dénier l'aumône par des passants au prétexte qu'elles seraient peut-être des « faux » pauvres. Certaines personnes vont même jusqu'à dire que les mendiants s'enrichissent, comme le chef de la police fédérale qui affirmait récemment qu'une « femme avec enfant gagne en mendiant 600 fr. par jour ». Qui, avec un salaire de 12'000 fr. à 18'000 fr. par mois (suivant le nombre de jours à mendier), accepterait de vivre dans ces conditions ? Et qui est capable de récolter 1 franc chaque minute, ce qui est nécessaire pour récolter 600 fr. en 10 heures de mendicité ?

La distinction, portée par les autorités et par la presse, permet de nier l'humanité des mendiants. C'est ce déni qui justifie le fait qu'on ne les aide pas ou qu'on les aide peu.

## **Comment cette distinction entre bons et mauvais pauvres en est-elle arrivée à prendre le dessus, y a-t-il eu des débats ?**

Le changement est plus subtil qu'il n'y paraît au premier abord. Il s'est fait lentement. La charité existe toujours, des passants donnent aux mendiants, mais d'autres – et parfois les mêmes – dénoncent la situation actuelle de la mendicité. Les personnes, dans la rue, sont parfois compatissantes, parfois agressives, le plus souvent professent l'indifférence face à la mendicité. Les personnes que l'on désigne comme Roms sont toutefois souvent violemment racisées, comme l'étaient les Tsiganes en d'autres temps.

## **Certains mendiants pourtant critiquent eux-mêmes leurs pairs et disent « celui-ci n'est pas honnête, il ment sur sa situation ».**

Les mendiants partagent les représentations dominantes, une preuve, soit dit en passant, de leur intégration dans la société. Lorsqu'on les interroge, ils et elles font le plus souvent leur la distinction entre « vrais » et « faux » pauvres. C'est pour ces personnes une manière de manifester la réalité de la pauvreté qu'elles vivent.

***Vous avez mené une étude auprès des mendiants de Lausanne. Êtes-vous sûr qu'ils vous ont dit la vérité sur leur situation ?***

Nous avons dans ce travail posé des questions – à l'aide d'interprètes – aux personnes qui mendiaient dans la rue. Nous avons recoupé les informations reçues avec celles d'intervenant·e·s auprès des populations mendiantes (police, services sanitaires et sociaux, etc.). De manière générale, nous n'avons pas relevé d'incohérence entre les discours. Une observation systématique de la mendicité sur le terrain nous a permis de confirmer que les mendant·e·s vivent bien dans une situation de précarité sanitaire et sociale extrême, que les gains de la mendicité sont dérisoires, et qu'il n'y a pas de réseau de mendicité organisée à Lausanne.

***Que penser alors de la peur omniprésente de réseaux et de mafias ?***

Cette peur n'a guère de fondement dans la réalité. L'intérêt de développer un réseau criminel est très restreint, en raison des très faibles gains par personne dans la mendicité. Il faudrait avoir le contrôle sur des dizaines, voire des centaines de personnes pour en retirer quelque chose. Le gain potentiel n'en vaut clairement pas la peine.

***Et la crainte souvent brandie de « l'appel d'air », qui freine le développement des structures d'hébergement d'urgence et laisse les Roms et d'autres personnes précaires dans des conditions de vie épouvantables ?***

La théorie dite de « l'appel d'air » ne tient pas. Il n'y a pas de « comparaison des villes d'Europe » pratiquée dans les banlieues de Bucarest qui risquerait de mettre Lausanne en tête d'un quelconque hit-parade et de provoquer une venue massive ! Et Genève est un excellent contre-exemple : la mendicité y est interdite, pourtant ils et elles reviennent.

***Peut-on changer ce regard social sur les mendiants ?***

Changer les représentations sociales dominantes est très difficile. C'est seulement si beaucoup de personnes et de groupes se mettent à tenir un discours différent qu'elle changeront.

Mais ce n'est guère le cas aujourd'hui. Il n'y a qu'à voir l'exemple de la presse : pour notre étude, nous avons analysé tous les articles parlant des mendant·e·s ces dernières années. Ils sont à plus de 90 % négatifs. Il se passe quelque chose du même ordre aujourd'hui à propos du trafic de drogue imputé aux Maghrébins. Dans les opérations de police médiatisées à Lausanne, on retrouve l'assimilation drogue-groupe culturel, avec pour légitimation l'ordre public et les plaintes des riverains.

Pour changer le regard, il faudrait des discours

différents. En d'autres temps, on expliquait le comportement à partir de la forme du crâne et il a fallu des décennies pour que cette manière d'expliquer le comportement humain soit abandonné...

***Dans ce contexte, comment percevez-vous le discours municipal lausannois sur les mendiants, notamment à travers le contre-projet à l'initiative sur la mendicité ?***

Le discours municipal repose pour l'essentiel sur ce qui lui semble « acceptable » aux yeux de la population. Il mêle, comme on le voit dans le contre-projet à l'initiative visant à interdire la mendicité par métier, contrôle, répression et aide sociale. L'initiative et le contre-projet partent de la même idée : une limitation de la liberté dans l'espace public permettra de réduire la mendicité. C'est une manière très réductrice d'envisager la mendicité. En évacuant le squat des Prés-de-Vidy au printemps 2012, les autorités lausannoises n'ont pas réduit d'un iota la pauvreté des personnes qui y habitaient, au contraire elles ont renforcé cette précarité en ne prévoyant aucune solution globale de relogement. La limitation du droit de mendier dans les rues de Lausanne ne résoudra en rien le problème social – et humain – posé par la mendicité, au contraire elle augmentera encore la précarité des mendant·e·s.

***Avez-vous perçu dans les mois écoulés une augmentation de la pauvreté ou de la présence de personnes précaires en Suisse ?***

Les décisions prises par le Parlement en matière d'asile, notamment la réduction drastique du droit à l'aide sociale, combinées le plus souvent à l'interdiction de travailler, renforcent la pauvreté en Suisse. Les conditions de vie faites à ces personnes sont indignes, comme le sont celles des personnes qui mendient dans nos rues, souvent des ressortissant·e·s roumain·e·s qui ne peuvent pas facilement prendre un emploi en Suisse, au contraire des ressortissant·e·s d'autres pays de l'Union européenne.

***Avez-vous des pistes pour « faire avec » les pauvres qui sont ici ?***

Les pays riches ne pourront jamais totalement contrôler les migrations de personnes venues des pays pauvres, une main-d'œuvre par ailleurs précieuse pour l'économie. Les mesures sociales et politiques devraient être pensées à partir du préambule de la Constitution fédérale, qui affirme que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ».

Propos recueillis par Diane Barraud